



ASSOCIATION
DES CONSULTANTS
EN AMÉNAGEMENT
ET DÉVELOPPEMENT
DES TERRITOIRES

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 AVRIL 2016

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 12 avril 2016, de 12h00 à 14h30

- **Membres du conseil présents** : Bénédicte de LATAULADE, Christine ALBA, Béatrice VUITTON, Karine RUELLAND, Jean-Marc NATALI, Jacques GALLY, Denis AUCOUTURIER, Nathalie BONNEVIDE, Cécile BOUCLET
- **Membre du conseil excusé** : Stanley GENESTE
- **Membres de l'association présents** : Martine GESTIN-MORIN, Claudine HERVO
- **Secrétaire général** : Guillaume HERR-ZEKANOWSKI

Relevé de décisions

1. Un topo de présentation des activités de l'OCCP sera transmis aux membres du CA préalablement à l'éventuelle validation de la somme exceptionnelle de 500€ demandée pour contribuer à la réalisation d'une étude de faisabilité du portail de l'ingénierie. Denis AUCOUTURIER suivra les échanges avec l'OCCP

En suivant la feuille de route rédigée par Jacques GALLY, il est décidé de rédiger pour l'instant les fiches-actions suivantes :

2. Cécile BOUCLET se charge de redéfinir la procédure d'accueil des nouveaux candidats
3. Béatrice VUITTON se charge de définir le plan de communication de l'association (dialogue avec la MO et animation interne à l'association)
4. Jean-Marc NATALI poursuit sa mission sur la concurrence déloyale
5. Stanley GENESTE et Nathalie BONNEVIDE se chargeront de la fiche-action sur la formation
6. Le SG recensera les partenaires et les institutions en relation avec chaque métier de l'ACAD (carnet d'adresses)
7. Christine ALBA, trésorière, présentera un bilan de son travail avec le SG et des outils de suivi des actions qui seront engagées

1. OCPP (Observatoire de la Concurrence Privée Publique)

La demande d'une participation exceptionnelle de 500 € de l'OCPP à l'ensemble de ses structures membres pour poursuivre l'élaboration de son portail de l'ingénierie privée est l'occasion pour le nouveau CA de se pencher sur la contribution de l'Acad à cette association. L'OCPP poursuit un objectif de veille et d'alerte sur la concurrence privée publique. Cela doit s'articuler avec la mission que remplit JM NATALI en interne à l'ACAD.

Ainsi, avant de valider cette participation exceptionnelle, il est convenu que le SG fasse un bref exposé sur l'activité de l'OCPP pour que le CA puisse prendre sa décision quant à l'intérêt de cet investissement.

Par ailleurs, Denis AUCOUTURIER s'est proposé de suivre en binôme avec JM NATALI les activités de l'OCPP pour une meilleure articulation entre les actions de l'ACAD et celles de l'OCPP.

2. Candidatures à l'adhésion ACAD

Préalablement à l'évaluation des candidatures soumises au CA ce mois-ci, il est partagé par les membres de revoir la procédure d'adhésion jugée trop rigide et peu sympathique.

La notion du parrainage des nouveaux candidats n'est plus adaptée si l'on souhaite augmenter le nombre d'adhérents.

Le « recrutement » est du ressort de chaque adhérent et non du SG ; il convient d'établir une procédure commune et claire de ce qui est attendu des candidats, qu'ils soient contactés par des adhérents ou volontaires en interpellant le SG via le site.

Cécile BOUCLET propose de décliner cette procédure.

Suite à cet échange, les trois candidatures sont évaluées : il s'agit de la société Expendia, conseil en développement touristique et culturel, Mireille RUIS, Urbaniste et Marina BROSKY, Juriste. Les trois candidats sont acceptés à l'unanimité sauf celle d'Expendia pour laquelle il y a eu une abstention.

Les nouveaux candidats seront reçus de 11h à 12h le 10 mai 2016 et seront admis sous réserve de régler leur cotisation.

3. Définition du guide d'action général pour 2016-2017

En préalable il est décidé que les OJ seront validés par l'ensemble du CA avant diffusion et non plus par la seule Présidente.

Jacques GALLY présente au CA une feuille de route rédigée à partir du séminaire interne de février dernier, de l'AG et des remarques du premier CA de la nouvelle équipe.

Pour réaliser ces objectifs, il propose la mise en place de « fiches actions », sur lesquelles chacun s'engage. Certaines fiches-actions auront un objectif unique, d'autres auront vocation, à l'instar des GT, à être évolutives.

Ainsi ces fiches pourront se décliner sous trois temps, immédiat, moyen et long terme.

Axe 1/ Développer les fonctions de représentation professionnelle, tribunitienne et d'influence : action syndicale, lobbying et présence éditoriale

1-1/Promouvoir la place de l'expertise, de la matière grise et des études dans le projet

Tout d'abord, concernant l'actualité, se pose la question des moyens dont on dispose pour faire part de l'avis de l'association dans le cadre de l'élaboration des lois.

Aujourd'hui, une loi sur les centres historiques ainsi qu'une de modification du 1% logement sont en cours.

La seconde étant mieux maîtrisée, notamment par JM NATALI celui-ci se propose de préparer une ébauche de participation pour le mois de mai et soumettra au CA son premier jet sous 8 jours. L'idée est de promouvoir l'Acad en tant que force de proposition.

Il est également rappelé que l'ensemble des projets de loi est en ligne sur les sites du Sénat et de l'Assemblée.

Le besoin de la création d'un forum interne à l'espace membres du site internet émerge à nouveau.

1-2/ Défendre les intérêts des professionnels face à la concurrence déloyale

Il est décidé de mettre en ligne les courriers rédigés et envoyés, tels que celui destiné à la CGLSS pour afficher notre capacité et notre volonté à effectuer une veille juridique.

Une fiche sur la concurrence déloyale sera réalisée par J GALLY et JM NATALI

1-3/ Poursuivre le dialogue avec la Maîtrise d'Ouvrage pour une coproduction plus intelligente

La Présidente propose que pour que nous soyons présents dans le maximum de salons, de partager avec d'autres associations des métiers de la ville un stand commun.

Le CA s'interroge alors sur la pertinence d'avoir un stand de représentation dans des événements type Forum des Projets Urbain, Salon des Maires ... La réflexion du CA porte alors sur la nécessité d'avoir une tribune, en étant sponsor d'une table-ronde par exemple.

La discussion s'oriente alors vers la question de la vitrine de l'ACAD et de la nécessité de réaliser des vidéos sur des réalisations d'adhérents en y citant la « Culture » ACAD.

Ce point fera l'objet d'une fiche action à la charge de Béatrice VUITTON et Bénédicte de LATAULADE.

1-4/ Imposer l'ACAD comme organisation professionnelle représentative auprès des pouvoirs publics

Si aujourd'hui le réseau ACAD est bien identifié par l'ANAH, il n'en est pas de même pour d'autres institutions.

A moyen terme, il faut reprendre et redévelopper les relations avec l'ANRU et l'ESH. Mais qu'a-t-on à leur proposer/à dire ? Et qu'attendons-nous d'eux ? le CA se donne 3 mois pour mûrir ses attentes vis-à-vis de ceux-ci.

Il sera alors plus aisé de faire une « tournée des institutions » avec un discours clair et rôdé.

Le SG se chargera d'identifier avec l'aide des adhérents les acteurs clefs de chaque corps de métier. (Etablissement d'un carnet d'adresse ACAD)

Axe 2/ Assurer des services aux consultants (annuaire, publication, actions de communication, et outils de développement commun)

2-1/Retravailler la gouvernance interne (Présidence/CA/SG...)

Christine ALBA propose de réfléchir sur ce point. Elle fera un bilan de l'activité avec le SG.

Un administrateur responsable du suivi de l'activité de celui-ci devra être identifié.

2-2/Développer le recrutement de nouveaux adhérents

Le CA s'accorde sur le fait qu'il s'agit de la responsabilité de chacun de faire la promotion de l'association auprès de nouveaux adhérents potentiels.

2-3/ Préparer la nécessaire évolution de nos métiers

Pour répondre à cet objectif, il serait intéressant que l'ACAD organise des formations, le SG se renseignera sur les modalités d'obtention de l'agrément.

Stanley GENESTE est disposé à mettre en œuvre 2 axes : la négociation de tarifs pour les adhérents de l'ACAD auprès du Moniteur, EFE, COMUNDI et DALLOZ ainsi que l'animation par des membres de l'association de formations (cela pourrait être l'esquisse d'une offre de formations qui pourrait ensuite être commercialisée).

2-4/ Développer nos outils de communication interne

L'objet de ce point tourne essentiellement sur la question du suivi des fiches-actions visant la réalisation des objectifs que se fixe le CA.

Ces fiches actions devront être accessibles par tous, sur l'espace membres du site par exemple.

Le suivi doit être relancé régulièrement et chaque responsable d'une fiche devra porter son suivi à l'OJ du CA.

2-5/Repenser les GT, leur fonctionnement et leurs relations

Si pour certains, les GT doivent être ouverts pour ne pas prendre le contre-pied de l'objet même de l'ACAD et recréer de l'« entre soi » pour d'autres, cela dépend de la thématique, toutes ne s'y prêtent pas forcément. Il en va de même sur le fonctionnement des GT qui ne peut être unifié/codifié car chaque GT a un objet et une temporalité propres. Je n'ai pas tout compris !

Axe 3/ Développer les fonctions d'animation, d'organisation et de consolidation du réseau interne

3-1/ Devenir partie prenante de la réflexion et de la prospective urbaine, établir des liens avec la recherche

Stanley GENESTE s'est proposé de prendre en charge cette fiche action .

3-2/ Agrandir la vitrine de l'ACAD pour accroître sa notoriété et faire connaître ses activités

Béatrice VUITTON se propose de réfléchir à l'élaboration d'une fiche action portant sur la communication. Il est rappelé que les fichiers « journalistes » ont été mis à jour ainsi qu'un outil de veille des publications des communiqués de presse. Un premier CP a été adressé aux journalistes à l'issue de l'AG pour annoncer la nomination de la Présidente.

3-3/Valoriser la diversité des métiers, des savoir-faire et mode d'intervention représentés dans l'association

Sur ce point, la poursuite des petits déjeuners est un atout car c'est un moment d'échange et de questionnement.

Stanley GENESTE se propose également de réfléchir aux moyens de faire aboutir cet objectif.

4. Validation questionnaire Sénat

Karine RUELLAND, qui était en charge de l'analyse de celui-ci, se pose la question de la pertinence d'y répondre car les questions ne font pas écho à la réalité.

S'il semble plus pertinent d'écrire au Sénat pour l'interpeller sur la réalité de l'instabilité législative, le CA s'accorde sur le fait qu'il s'agit d'une piste de réflexion interne quant à la pratique de nos métiers.

La séance est levée à 14h45